

Fees – Schedule and Information 2021/2022

Fee Description

Application fee: to be paid at the time of application. Non-refundable.

Registration deposit: down payment to be paid once a place at the school has been offered to guarantee the place. Non-refundable.

Tuition fees: payable once a year **before July 1st**. Non-refundable.

Entry Fee: one-time fee. Non-refundable (new students only).

Language A: In the MYP and IB Diploma programmes, students may study a Language A* other than those offered by the school. The school will support the student through the purchase of materials and textbooks, and provide space and equipment as necessary. We will also help students find a private tutor, but families will be expected to pay for any private lessons in these languages.

Bus Service: optional, and subject to availability, trajectory and number of students enrolled; available to students in Nursery to Grade 9 for school year 2021-22.

In addition to classroom instruction and supervision, the tuition fees cover:

- Books, workshops, supplies, laboratory materials, subscriptions
- All IB examination fees and transcripts (Secondary School)
- All Paris-based field trips (includes excursions by metro and bus, entry fees and guide fees)
- Performance fees by visiting musicians, theatre companies
- All trips which are a mandatory part of the curriculum
- Additional security provision.

Insurance: It is important that your children are covered for their activities relating to the school. Your household insurance policy may cover incidents involving your child for which you could be held personally liable (*responsabilité civile*). Please double-check to make sure you have adequate insurance cover before a problem occurs. If you do not have an *assurance multirisques*, we recommend you purchase a student liability policy.

Payment

The annual fees are payable in one single payment according to the payment structure and are due before July 1st. Fees should be paid in Euros, by cheque or bank transfer. If payment is not made within 30 days of the date of dispatch of the formal demand, the student will not be accepted at entry date or will be suspended from the School until such time as all of the sums due have been paid. The Parent will be responsible for any legal costs incurred in the process of recovering the due fees. The School may also charge interest on late payments at a rate of 3 times the French legal interest rate, as well as an additional fee of 40 Euros per invoice.

- Any student enrolling in the school after **March 7th** will be required to pay 60% of the full tuition fee for the year. No further reduction will be made in the case of enrolment after this date or in the course of the year.
- In the event that a student leaves the School during the academic year for reasons that are imputable to him/her (voluntary departure, dismissal for disciplinary reasons), the School shall not be liable for the reimbursement of any school fees. Tuition fees shall exceptionally be reimbursed for academic quarters not completed in the following cases: death of the student or the medical impossibility to continue his/her schooling due to a lengthy illness.

Fee Structure

Application Fee	€ 900
Entry Fee	€ 9 000
Learning Support Level A1 (Advanced 1)	€ 2 500
Learning Support Level A2 (Advanced 2)	€ 3 500
Bus Service (Nursery – Grade 9)	€ 5 250
Catering Service (Nursery – Grade 5) – payment per term; please see Hot Lunch Form	€ 8.50 per meal

Tuition Fees

A non-refundable Registration Deposit of 1000 € is due on registration. The remainder is to be paid upon receipt of the invoice.	
Nursery – Pre-Kindergarten	€ 21 800
Kindergarten – Grade 5	€ 26 600
Grades 6 – 9	€ 30 900
Grades 10 – 12	€ 33 000

Cheques should be made payable to ISP and sent directly to the school. If you would like to pay by bank transfer, contact the Admissions office for ISP's bank details, and please use your name or your child's name as a reference for your transaction to enable us to identify who the payment corresponds to.

Fees are reviewed each academic year.

* Language A is the student's best language, the course being literature-based.

Invoices will be sent by email only, unless you explicitly request otherwise. Families requiring invoices in hard copy should contact the Finance Department directly at finance@isparis.edu.

Frais de Scolarité 2021/2022

Descriptif des frais

Frais de dossier : à joindre au dossier d'inscription (non remboursables).

Acompte sur les frais de scolarité : acompte à verser à réception de la lettre d'acceptation pour réserver la place (non remboursable).

Frais de scolarité : à régler chaque année avant le **1er juillet**. Non remboursables.

Droit d'entrée : non remboursable (nouveaux élèves uniquement).

Langue A : Dans le cadre des programmes MYP et IB Diploma, les élèves pourront étudier une Langue A* qui n'est pas proposée par l'école. Dans ce cas, l'établissement les guidera dans le choix des livres et des documents scolaires nécessaires, et leur permettra d'utiliser le matériel pédagogique disponible. Les élèves pourront avoir accès à un lieu de travail. L'ISP pourra également les aider à trouver un professeur particulier ; cependant, les frais relatifs à ces cours particuliers seront entièrement à la charge des parents.

Ramassage scolaire : en option, selon disponibilité, trajet et nombre d'élèves inscrits, réservé aux élèves des classes de Nursery à Grade 9, pour l'année scolaire 2021-22.

En plus de l'enseignement et de l'encadrement, sont compris dans les frais :

- Livres, équipements spécifiques pour les Arts et les Sciences, abonnements
- Tous les frais d'examen pour l'IB et relevés de notes (Collège et Lycée)
- Les frais relatifs aux sorties dans Paris : transport (métro et bus), droits d'entrée et frais de conférenciers sont compris.
- Honoraires pour acteurs, musiciens se produisant à l'école
- Tous les voyages scolaires obligatoires
- Frais de service de sécurité additionnel.

Assurance : Il est important que vos enfants soient correctement assurés pour leurs activités ayant lieu dans le cadre de leur scolarité. Votre assurance multirisque habitation est susceptible de couvrir les activités de vos enfants relevant de votre responsabilité civile. Nous vous recommandons néanmoins de vérifier que vous êtes convenablement assurés et de contracter si nécessaire une assurance scolaire.

Mode de paiement

Les frais de scolarité doivent être réglés en totalité avant le 1er juillet. Ils sont payables en Euros, par chèque ou par virement. A défaut de règlement dans les 30 jours de la date d'envoi de la mise en demeure, l'élève ne sera pas admis à la date d'entrée prévue ou sera exclu de l'Ecole à titre provisoire, et ce jusqu'au règlement de la totalité des sommes dues. Le coût des procédures de recouvrement des sommes dues sera refacturé au Parent de l'élève qui s'engage à le payer. De même, l'Ecole se réserve le droit d'appliquer des intérêts de retard au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal, ainsi que des frais de recouvrement de 40 Euros par facture.

- Pour toute arrivée à l'école postérieure au **7 mars**, les frais de scolarité s'élèveront à 60% du montant annuel. Aucune autre réduction ne s'applique pour des arrivées tardives.
- Dans l'hypothèse où l'élève quitterait l'école en cours d'année, pour des raisons qui lui sont imputables (départ volontaire, exclusion pour motif disciplinaire), aucun remboursement ne sera dû par l'école. Par exception, un remboursement des frais de scolarité des trimestres non entamés sera réalisé dans les cas suivants : décès de l'enfant ou impossibilité médicale pour l'enfant de continuer sa scolarité du fait d'une longue maladie.

<u>Tarifs applicables</u>	
Frais de dossier	€ 900
Droit d'entrée	€ 9 000
Soutien scolaire niveau A1 (Avancé 1)	€ 2 500
Soutien scolaire niveau A2 (Avancé 2)	€ 3 500
Ramassage scolaire (Nursery – Grade 9)	€ 5 250
Service de repas livrés (Nursery – Grade 5) – paiement par trimestre ; veuillez consulter le formulaire intitulé « Hot Lunch Form »	€ 8.50 le repas

<u>Frais de scolarité</u>	
A l'inscription, un acompte non remboursable de 1000 € est dû, le solde étant à payer à réception de la facture.	
Nursery – Pre-Kindergarten	€ 21 800
Kindergarten – Grade 5	€ 26 600
Grades 6 – 9	€ 30 900
Grades 10 – 12	€ 33 000

Pour les règlements par virement, merci de bien vouloir nous contacter directement pour obtenir nos coordonnées bancaires et indiquer clairement votre nom ou celui de votre enfant lors de la transaction afin de nous permettre d'identifier votre paiement.

Nos tarifs sont déterminés chaque année.

* La Langue A est réservée à la meilleure langue de l'élève en raison de la nature principalement littéraire du cours.

Les factures vous seront adressées par email sauf mention contraire de votre part. Les familles désireuses d'obtenir une version papier par courrier standard peuvent nous contacter à l'adresse suivante : finance@isparis.edu